

DIMANCHE

2 JUIN 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURCOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.
Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

193.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	15	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la *Glaneuse*, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

2 juin 1852, saisie de la *Quotidienne*, de la *Mode*, du *Brid'Oison*, et du *Moniteur Typographe*; violente émeute à Nantua et à Auch; troubles à Grenoble. - 5 juin 1851, charivari à Strasbourg à M. Humann député. — 5 juin 1852, saisie du *Tyrée*, charivari à Périgueux, au préfet; à Moulins, à l'évêque, et à Alby, à M. Falquerolles, député.

Abomination des Abominations.

(Livres Saints.)

Nous avons présenté au bureau de l'autorité locale une affiche annonçant aux citoyens la prochaine mise en vente de nos procès, mais tout est crime chez nous; et cependant rien de moins hostile au pouvoir est-il jamais sorti même de la plume des rédacteurs du *Courrier de Lyon*.

Lisez :

Sous presse, pour paraître incessamment :

LES DEUX

Procès de la *Glaneuse*.

Brochure contenant les douze articles incriminés; le compte rendu des audiences du 11 et du 17 mai, avec tous les incidens, la défense de M. Adolphe Granier, et les plaidoeries recueillies en entier, de MM. Dupont, Michel-Angé Périer et Charassin.

Se vend au profit de la souscription ouverte pour le paiement de l'amende de 4,000 fr. prononcée contre la *Glaneuse*.

PRIX 1 FR.

A LYON : Aux bureaux de la *Glaneuse*, du *Précurseur* et de l'*Echo de la Fabrique*.

Chez Babeuf, libraire, rue St-Dominique; chez Baron, libraire, rue Clermont, et chez les principaux libraires de Paris et des départemens.

Cette affiche a été frappée de réprobation, défense nous a été faite de la placarder sur les murs de la ville; Naguère pourtant encore l'acquiescement du *Carlo-Alberto*, en gros caractères, témoignait de l'impartialité de messieurs les fonctionnaires publics.

Maintenant à eux et à nous.

La *Glaneuse* est condamnée!...

Elle l'est par décision des sages qui ont voulu la punir de son insolence, de sa brutalité, de ses impostures.

Elle l'est, pour avoir tenté de salir ce qui est propre, et noircir ce qui est blanc.

Nous reconnaissons ses torts, ses infamies, nous qui lui disions : *parle, tu es libre, montre-toi, tu es belle?*

Les sages qui ne peuvent faillir, nous ont donné de la honte par dessus la tête. Humbles et soumis, nous l'avons acceptée avec toutes ses conséquences.

On nous a demandé de l'argent... notre bourse se délie.

On nous a imposé la prison.... le geolier nous appelle.

Eh bien! nous irons plus loin que vous, messieurs du parquet, parce que nous avons la conscience de nos crimes. Le remords nous torture, le repentir nous talonne... Nous regardons comme un devoir de prévenir les citoyens, que nous sommes des lépreux, des pestiférés, des hydrophobes. Pitié! pitié! pour les pauvres coupables de la *Glaneuse*!

Or donc, citoyens!

Nous, imposteurs au premier chef, nous publions et affichons en tous lieux que nous avons mérité 15 mois de prison, et une amende de 4,000 fr.

Paix entre nous, *citoyens* de la patrie, et vous, *messieurs* les gens du Roi!

Qu'est-ce à dire?... de la générosité! de la grandeur d'ame! Vous ne voulez plus que nous ayons été des ogres! Vous nous défendez de proclamer votre décision, vous nous menacez de votre colère si nous osons le dire à tous!... Sommes-nous à Venise, au quatorzième siècle

cle ? à Madrid en 1750 , à Rome , à Paris , à St-Pétersbourg , à Vienne en 1833 ?

Non, nous sommes à Lyon , cité d'hommes indépendans qui regardent, sans courber le front , les fers dont on les menace , qui tendent le poignet aux *ficelles* des gendarmes ; et si vous ne voulez pas d'une liberté entière dans nos actes, souffrez du moins que nous ayons celle de publier nos méfaits.

Que demande-t-on au scélérat monté sur l'échafaud ? un aveu.

Au banqueroutier frauduleux , qu'on sépare de ceux qu'il a ruinés ? un aveu,

Au voleur , au faussaire ? un aveu.

Qu'a-t-on le droit de demander au calomniateur ? un aveu.

Eh ! bien , encore une fois , nous voulons nous déclarer calomniateurs , afficher le sceau de notre infamie à chaque coin de rue , et vous vous y opposez , et vous nous menacez de nouvelles rigueurs si nous enfreignons vos ordres !.... Mais vous n'êtes pas conséquens..... Où plutôt , le seriez-vous , MM. les juges , et craignez-vous que ce placard que nous demandons ne jette de l'infamie sur d'autres que sur nous ?...

Parlez.

Citoyens de Lyon ! notre coffre se vide en faveur du fisc , les verroux bruissent derrière notre tête ; nous voulions vous dire , au milieu de vos promenades habituelles , que nous sommes condamnés , et que si nous ne manquons pas de courage , nous manquons d'argent pour enrichir gens plus riches que nous.

On nous baillonne , on nous menace , on nous prépare de nouvelles persécutions. Citoyens de Lyon , patriotes de tous les pays , quelle marche devons-nous suivre ?...

Ils s'étaient d'une loi , disent-ils ? oui , une loi resuscitée pour frapper des hommes généreux. Ce ne sont pas celles-là qu'ils répudient.

En vérité , au lieu d'encre , c'est du bitume enflammé qui devrait couler de notre plume.

Vous nous demandez l'aumône le pistolet à la gorge.... Voilà une partie de ce que vous voulez , souffrez que nous quétions le reste à nos amis , à ceux qui parlent le même langage que nous.

Mais non , rien de généreux dans vos ames. Vous seriez bien fâchés de notre conversion à vos principes , vous ne pourriez plus nous haïr , et vos cœurs ont besoin de haine. Ah ! nous ne vous la rendons pas , messieurs , dans notre poitrine il n'y a que du mépris.

Voilà où nous en sommes , citoyens , voilà la justice que nous devons subir.

Pour lire notre infamie , vous pénétrerez dans les cafés , dans les cabinets littéraires , les murs seront muets aux regards ; mais vous direz à ceux dont l'obole est déposée dans notre coffre que nous les remercions , que nous serons à eux aux jours du péril , que nous accueillerons et répéterons les cris de détresse qu'ils feront entendre , et que s'ils veulent savoir en quoi nous avons failli , ils ne le sauront point , comme par le passé , en jetant les yeux sur les murs de la ville.

Les gens du roi ont décidé que notre honte devait être voilée.... Est-ce bien la nôtre qu'ils cachent aux regards ?

CATÉCHISME RÉPUBLICAIN.

(Septième Article.)

Pour continuer l'exposé des avantages de la RÉPUBLIQUE sur la MONARCHIE , dites-nous comment cette dernière détruit le principe de l'ÉGALITÉ ?

L'égalité n'existera jamais sous une monarchie , parce que celle-ci ne pouvant subsister sans l'appui d'une *aristocratie* quelconque , ne manquera pas de créer une caste de privilégiés qu'elle forcera par l'appât d'un intérêt constant , à la soutenir. C'est là un fait bien reconnu maintenant ; mais pour aller au-devant de toutes dénégations et les rendre impossibles , nous allons en produire une preuve authentique que personne ne pourra récuser. Louis XVIII , roi constitutionnel , grand *oc-troyeur* de liberté , dans son ordonnance du 19 août 1815 , par laquelle il rend héréditaire la dignité de pair , en expose ainsi les motifs :

« Louis , par la grâce de Dieu , roi de France , etc. , voulant donner
« à nos peuples un nouveau gage du prix que nous mettons à fonder
« de la manière la plus stable , les institutions sur lesquelles repose
« le gouvernement que nous leur avons donné , et que nous regar-
« dons comme le seul propre à faire leur bonheur , convaincus que
« rien ne consolide plus le repos des états que cette *hérité* des
« sentimens qui s'attache dans les familles à l'*hérité* des hautes fon-
« tions publiques , et qui crée ainsi une suite non interrompue de
« *sujets* , dont la fidélité et le dévouement au prince et à la patrie sont
« garantis par les principes et les exemples qu'ils ont reçus de leurs
« pères : à ces causes , etc. »

Il est donc bien avéré que toutes les monarchies ont besoin d'une aristocratie. Ne soyons pas étonnés , dès lors , de les voir toujours entourées d'une tourbe de vils courtisans et d'intrigans avides , engeance parasite et fainéante à laquelle elles jettent sans cesse pour pâture , l'or si péniblement amassé par le pauvre peuple. — Pour que ce mal cesse et que l'égalité puisse s'établir , il faut donc qu'il n'y ait point de monarchie.

Quels avantages présenterait une république sur une monarchie par rapport aux finances ?

Les avantages seraient immenses. — L'aristocratie étant détruite , on verrait à la direction des affaires , des hommes qui ne travailleraient ni pour eux , ni pour leurs parens et amis , mais bien pour le peuple qui les aurait placés. Dès lors , on ne trouverait plus , comme maintenant , de prétendus obstacles s'opposant à la diminution des impôts. On n'entreprendrait plus grassement une foule de fonctionnaires inutiles ; l'honneur et la considération publique étant les premières récompenses des fonctionnaires indispensables , les gros traitemens seraient considérablement diminués , et les places cesseraient d'être un objet de spéculation. — Toutes les dépenses publiques étant soumises à un sévère contrôle , on ne verrait plus le scandale de ces marchés accordés par un ministre à tel de ses amis pour relever sa fortune dissipée. Le pays ne se verrait pas iniquement ravir d'un seul coup , deux millions , comme on l'a vu il y a quelque temps , dans le marché des fusils anglais ; des pensions ne seraient plus données uniquement par faveur ; enfin , toutes ces dilapidations de la fortune publique , contre lesquelles le peuple proteste vainement , cesseraient tout-à-fait. — D'autres abus non moins énormes disparaîtraient également. — Par exemple , on ne paierait plus chaque année , douze millions à un roi devenu inutile , un million à un prince royal ; près de dix millions à huit ministres , à leurs chefs de bureaux , directeurs et

employés ; et comme on a compté que douze millions suffisent pour la subsistance de 46,000 Français ; un million pour celle de 3,840 autres ; dix millions pour celle de plus de 37,000 ; il résulterait de la juste suppression de la plus grande partie de ces sommes qu'on aurait fourni des moyens de subsistance à au moins *quatre-vingt-six mille* Français. Qu'on réfléchisse à la multitude des autres économies que l'on pourrait faire , et on ne pourra s'empêcher de convenir que les impôts qui pèsent sur tous les citoyens , ne puissent alors être considérablement diminués , sans que la marche des affaires ait le moins du monde à en souffrir.

Y a-t-il possibilité de voir subsister à la fois , dans le même pays , la monarchie et la liberté ?

Non , l'alliance de ces deux principes contraires est impossible , et ceux qui l'ont voulu établir sont des rêveurs irréfléchis , ou plutôt des fourbes qui espèrent à l'aide de mots , parvenir à tromper les peuples. — *Monarchie et liberté* ne peuvent marcher ensemble , parce que , puissances rivales , elles tendent sans cesse à se détruire , et tôt ou tard il faut que l'une des deux succombe. L'histoire est là pour nous servir de preuve ; elle nous montre les rois luttant toujours contre les peuples pour étendre leur puissance au détriment des libertés publiques , et demeurant tantôt vainqueurs , tantôt vaincus. Ainsi , en Angleterre , Henri VIII , de même , en France , Louis XI , ravissent à ces deux peuples toutes leurs libertés et se signalent pendant de longues années par la tyrannie la plus atroce , sans encourir de punition ; plus tard , il n'en est pas de même ; le peuple anglais reste maître dans la lutte engagée entre lui et Charles I^{er} , le peuple français triomphe des menées de Louis XVI , et les deux traîtres expient par la mort , leurs tentatives liberticides. Mais , des faits récents , connus de tous et que nous avons le droit de rappeler , parce qu'ils sont aussi de l'histoire , rendront bien plus palpables ces vérités. — Restons en France , et prenons pour exemple *Louis-Philippe* , roi régnant. Tout le monde sait qu'il n'est monté sur le trône qu'à de certaines conditions désignées sous le nom de *Programme de l'Hôtel-de-Ville* , qu'il déclara accepter de grand cœur , et que si la France se laissa alors imposer le nouveau roi , c'est qu'il était bien entendu que ce serait *une monarchie entourée d'institutions républicaines*. Le 9 août 1830 , Louis-Philippe jura d'observer *fidèlement* la nouvelle charte , de ne gouverner que par les lois et *selon les lois* , et d'agir en toute chose dans la seule vue de *l'intérêt* , du bonheur et de la *gloire* du peuple français » Eh bien , qu'est-il arrivé ? Louis-Philippe n'a pu tenir aucune de ses promesses. A l'aristocratie *nobiliaire* qui n'a point voulu de lui , il a substitué une aristocratie plus platte , plus vile , plus abjecte encore , celle de *l'argent*. Il s'est entouré des hommes riches , a flatté leur orgueil , satisfait leur avarice , et leur a voulu persuader qu'ils étaient perdus s'il tombait. — Tous les patriotes ont été mis de côté et la direction des affaires a été confiée aux ennemis de la liberté et de la révolution. — Le 25 décembre 1830 , (cinq mois après juillet) , LAFAYETTE sentant l'énormité de sa faute , et voulant se mettre en paix avec sa conscience bourrelée de remords , déclarait déjà au roi : « *qu'il voyait la liberté MENACÉE , COMPROMISE , et que , ne voulant tromper personne , il donnait sa démission de lieutenant-général des gardes nationales* ». *L'intérêt* , la *gloire* du peuple français ont été laissés de côté pour

faire place à *l'intérêt de dynastie*. Les Polonais , les Belges , les Italiens , les Allemands , ont été sacrifiés à des despotes avec lesquels on s'est allié. La France a été maudite par tous les peuples qui l'environnent !... — Quelques mois après , il a été prouvé que le roi , laissant de côté toute fiction constitutionnelle , *gouvernait seul* , et pourtant la charte l'a déclaré *non-responsable et inviolable*. — Il a soutenu lui-même qu'il ne savait ce qu'on entendait par le *Programme de l'Hôtel-de-Ville* , que ce n'était autre chose qu'une absurdité , qu'une rêverie !... — Tous les journaux du pouvoir ont traité de même la promesse d'une *monarchie entourée d'institutions républicaines* !... Plusieurs fois , la charte a été indignement *violée* !... — On a proclamé à la tribune nationale un système de prostitution et de brutalité que l'on suit déjà , mais dans lequel on veut entrer bien plus ouvertement. — La liberté individuelle a été méconnue. — Au mépris de toutes les lois , on a emprisonné la duchesse de Berry , et on se permet de la relâcher sans jugement. On a laissé venir à Paris son époux qu'une loi toute récente bannit de France. — Enfin l'intérieur des villes a été garni de petits *fortins* , et l'extérieur a été entouré de grandes forteresses dont les batteries déjà placées , menacent les cités et non les campagnes. — Voilà quelques faits pris au hasard sur mille , et que personne ne s'avisera de contester. Or , ce sont là les fruits uniques que la France a retirés de cette monarchie si prodigue de belles promesses ! Mais nous le répétons , il ne pouvait en être autrement ; la monarchie pour s'affermir a eu besoin de nier ses engagements et de détruire la liberté ; en agissant ainsi , elle n'a fait que satisfaire aux impérieuses nécessités de son existence.

Nous croyons donc avoir prouvé par le peu que nous avons dit , qu'une nation ne peut conserver son repos , sa sûreté et sa liberté qu'avec une forme de gouvernement *démocratique , véritablement représentative* , enfin , RÉPUBLICAINE.

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE

DE QUATRE MILLE FRANCS

A laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon , le 17 mai.

Au gérant de la Glaneuse

Monsieur ,

La sensation douloureuse qu'a produite votre condamnation vous dit assez que les sympathies du pays s'attachent aux écrivains dévoués , qui se portent à leurs risques et périls les soutiens de l'indépendance de la presse.

C'est une périlleuse mission dont les sacrifices doivent être supportés en commun par tous les patriotes.

Les condamnations en matière de presse sont une honte pour le pays que doivent effacer les protestations de tous les hommes de cœur et de liberté.

Le comité AIDE-TOI , LE CIEL T'ADDERA vous adresse , en conséquence , pour contribuer au paiement de votre amende , une somme de cent francs , auxquels je joins en mon nom cinquante francs , regrettant bien vivement de ne pou voir vous offrir une souscription plus considérable.

Tout à vous ,

CI-JOINT 150 F.

GARNIER-PAGÉS.

AU RÉDACTEUR.

Lyon , le 28 mai 1835.

Mon cher confrère ,

Mes collaborateurs en apprenant votre condamnation se sont

empressés d'ouvrir parmi eux une souscription dont voici le premier versement :

- Desnoyers (Derville), 50 fr. Grandville, 50 fr. Altaroche, 20 fr.
- Albert Clerc, 20 fr. Forest, 15 fr. Charrier, 20 fr. Laumier, 10 fr.
- Travies, 10 fr.

Total : 175.

Agréés, je vous prie, l'expression de ma sincère amitié.
Ch. PHILIPPON,

Directeur de la Caricature et du Charivari.

SOUSCRIPTION OUVERTE A SÉMUR.

(CÔTE-D'OR)

M. Gamet, avocat, secrétaire du comité de l'association pour la liberté de la presse, nous annonce qu'une souscription est ouverte à Sémur. Il nous adresse en même temps cinquante francs de la part du comité.

La lettre que nous écrit M. Gamet est une protestation raisonnée contre les brutales persécutions dont la presse est l'objet, depuis le bienheureux avènement de notre souverain bien-aimé, Louis-Philippe; nous publierons cette lettre dans notre prochain numéro.

SOUSCRIPTION OUVERTE A LA TOUR-DU-PIN.

(2^{me} LISTE.)

Un républicain, 1 f. Perrichon aîné, lieutenant de la garde nationale, 2 f. 50 c. Rabatel, médecin à la Bâtie-Montgazon, 1 fr. Favier, électeur, membre du conseil municipal, lieutenant de la garde nationale à St-Ondras, 1 fr. Flandin, fabricant de sucre, 5 f. Orcel, fils, avocat, lieutenant de la garde nationale à Bourgoin, 1 fr. Guillard cadet, avocat, 1 fr. Ruella, notaire, membre du conseil municipal de St-Geoin, 2 fr. Rivier, capitaine de la garde nationale à La Chapelle, 50 c.

Total : 15 f.

2^e LISTE OUVERTE A CLERMONT-FERRAND.

Quelques républicains, 7 fr. 25 c. M. Verrier, 1 fr. Un anonyme, 1 fr. Roux, 50 c. Un anonyme, 50 c. Boisson, 50 c. Turge, 5 f. Un abonné au *Patriote du Puy-de-Dôme*, 1 fr. Tito Séron, 1 fr. Un ami de la liberté et de l'égalité, 1 fr. 50 c. Un patriote, 2 fr. Quatre républicains, 4 fr.

Total : 25 fr. 25 c.

SOUSCRIPTION

Ouverte au bureau du Patriote de la Côte-d'Or.

A DIJON.

Le rédacteur du *Patriote*, 5 f. Vallée, lieutenant républicain, 10 f. Collot, artiller, 1 f. Gacon, 1 f. M. J. Morel, 5 f. Pérot, 1 f. Quillot, 2 f. Misset, 1 fr. Perraud, 5 f. Un républicain, 1 f. Chevrot, 3 f. Un ami de la *Glaneuse*, 2 f. Frédéric Gindriez 1 f. 50 c. Un garde national de la 6^{me} comp. du 3^{me} bataillon, partisan déclaré de la liberté de la presse, 50 c. Damyot, 1 fr. 50 c. L. Cabet, lieutenant de la garde nationale, 1 f. Paté 2 f. James Demontry, 5 fr. Un ami de la *Glaneuse*, 1 fr. Jean Lamy, 2 f. Thierry, 2 fr. Louis, 3 fr.

Total : 51 fr.

Au Gérant de la Glaneuse.

Monsieur,

Atteint presque en même temps que vous de deux condamnations équivalentes à celle qui vous a frappé, le *Précurseur* a besoin du dévouement de tous ses amis pour suffire aux nouveaux sacrifices qui lui sont imposés. — C'est donc moins comme un secours que j'ai l'honneur de vous adresser ma modeste offrande pour l'amende de la *Glaneuse*, que comme une marque de sympathie et une protestation contre la spoliation légale dont vous êtes victime. Doublement consacré à la presse, je me reprocherais de négliger une occasion de témoigner publiquement pour elle et contre ses persécuteurs.

Je suis Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

ANSELME PETETIN

Ci-JOINT 25 F.

Rédacteur en chef du *Précurseur*.

3^e LISTE OUVERTE AU BUREAU DE LA GLANEUSE.

Anselme Petetin, rédacteur en chef du *Précurseur*, 25 f. Un limonadier, républicain, 5 f. Un franc républicain, 2 f. 25 c. Un vieux soldat de Napoléon, 5 f. 80 c. Nathan, ouvrier chapelier, républicain, 1 f. François Dornan, ouvrier, républicain, 50 c. Louis Dornon, ou-

vrier, républicain, 1 f. 50 c. Un chapelier, républicain, 25 c. un chapelier, républicain, 25 c. Un chapelier, républicain, 25 c. Joannard, ouvrier en soie, républicain, 50 c. Un prolétaire ennemi des rois, 50 c. Charles Achard, républicain, 2 f. Baptiste Achard, républicain, 50 c. Un chef d'atelier, républicain, 1 f. Thivert, chef d'atelier, républicain, 25 c. Moreau, chef d'atelier, républicain, 25 c. Thollot, chef d'atelier, républicain, 25 c. B., chef d'atelier, républicain, 25 c. Un ouvrier, républicain, 15 c. Olivier, ouvrier républicain, 15 c. Un admirateur du courage de Rosolin, 75 c. Un troupier de la vieille armée d'Espagne, 50 c. Allier, républicain, 50 c. Gath, républicain, 50 c. Rumel, républicain, 50 c. Henry, républicain, 50 c. Mercerolle, républicain, 50 c. Ichell, républicain, 50 c. Ducros, républicain, 50 c. Tavernier, républicain, 50 c. Un éternelle ennemi de la royauté, 50 c. Bureau, républicain, 50 c. Menant, républicain, 50 c. Boulaut, républicain, 50 c. Bouleau, républicain, 50 c. Valatte, républicain, 50 c. Lagardère, républicain, 25 c. Garnier, républicain, 50 c. Delouille, républicain, 1 f. Bernoud, républicain, 25 c. Un républicain, 25 c. Auray, républicain, 1 f. Boudel, républicain, 1 f.

Total : 53 f. 10 c.

Une publication hardie et patriotique occupe Paris aujourd'hui, en attendant qu'elle s'empare de la province. Son titre est **PARIS RÉVOLUTIONNAIRE**.

Tout ce qui depuis 89 jusqu'en 93, a occupé la scène du monde, s'y trouvera encadré par des hommes dont les sentiments n'ont jamais failli à la cause de la liberté, ni la plume à celle de la dignité nationale.

Les écrivains les plus honorablement connus par leurs talens et leur civisme, se sont empressés de coopérer à cette grande œuvre périodique; chacun signera ses pages. C'est un livre de pudeur et de conscience; aussi un des noms, avides de s'associer à cette publication, s'ils ont été déjà répudiés comme déserteurs aux jours du péril, du poste d'honneur qui leur avait été confié.

Ecrivains et éditeurs, tout est donc patriotique dans ce livre que nous attendons à Lyon comme à Paris avec l'impatience la plus vive.

A nous le plaisir de l'avoir annoncé les premiers.

GLANE.

De toutes parts les ouvriers mineurs se révoltent, tout cela finira par miner le gouvernement. Ce serait vraiment bien dommage.

—L'emprunt grec sera remboursé en même temps que le déficit Kesner.

—*Fanfan* a mis nos contredances à la mode dans les bals de Londres. Il n'y a qu'une figure à laquelle les anglaises ne peuvent pas s'habituer, c'est la sienne.

—La fameuse alliance rêvée par M. de Talleyrand ne pourra pas même aboutir à une chaîne anglaise.

—Le juste-milieu va demander à l'empereur de Russie un petit coin de la Sibérie pour y expédier ses prisonniers.

—*Fanfan* a acheté un cheval de bataille en Angleterre. On sait que les chevaux anglais ont la réputation d'être excellents coureurs.

AVIS. — On a trouvé un chien de chasse blanc, dont la tête est fauve, et le corps marqué de trois taches également fauves; les personnes qui le réclameront sont priées de se présenter au bureau du journal.

PAPIER WEYENEN.

Le voyageur de la papeterie Weynen vient d'arriver dans cette ville, avec un bel assortiment de papiers à lettre de divers formats et nuances, cire à cacheter et plumes anglaises métalliques. Il a ouvert sa vente Hôtel du Nord, rue Lafont.

J. A. GRANIER, Gérant.